S.C.A. LES VIGNERONS DU PIC
285, Av. de Sainte Croix
34820 ASSAS
Tél. 04 67 59 62 55
Fax. 04 67 59 56 39

Préfecture de l'Hérault
Bureau de l'Environnement
34 Place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier Cedex 2

Assas, le 23 juillet 2018

LETTRE DE DEMANDE

Objet : Demande d'enregistrement, installation classée, Commune d'Assas

Monsieur le Préfet,

Nous avons un projet de construction d'un site de conditionnement de vins à Assas, et souhaitons mettre ce dernier en conformité avec la règlementation sur les installations classées.

En application de la règlementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement, articles R511-9 et suivants),

Je soussigné M. Yves EUZET, Président de la SCA Les Vignerons du Pic, ai l'honneur de solliciter l'enregistrement.

Le nouveau bâtiment de conditionnement exercera à terme une activité de stockage et conditionnement de vins, pour une quantité maximale de 56 250 hl par an.

Rubrique principale de la nomenclature des installations classées : n° 2251 – préparation et conditionnement des vins -, capacité de production supérieure à 20 000 hl par an, régime de l'enregistrement.

Emplacement du projet : Lieu-dit Versailles – RD 109 – Route de Ste Croix de Quintillargues - 34820 ASSAS.

Adresse du siège social : 285 Avenue de Sainte Croix 34820 ASSAS.

Le descriptif détaillé du projet se trouve dans le dossier joint.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.